

PARCOURS DE FORMATION AM

Nom :

Prénom :

Vous allez apprendre à manipuler un deux roues d'une cylindrée inférieure ou égale à 50 cm³ et dont la vitesse est limitée à 45 KM/H par construction, à maîtriser la technique du véhicule hors circulation, à circuler dans différentes configurations et à connaître les risques et les limites. Cela demande de l'implication et de la motivation.

Cette formation individuelle dans notre auto école est d'une durée minimale de 8 heures réparties sur deux jours, ne peut excéder 4 heures par jour se déroule sur un scooter appartenant à l'auto école en circulant en et hors agglomération.

Le parcours de formation qui vous est proposé vous permettra de progresser, de connaître les règles du code de la route et de pouvoir les appliquer en toute sécurité, de devenir **responsable** sur un deux roues.

En signant un contrat avec notre auto école, vous vous engagez à suivre le programme de formation suivant :

- **Séquence 1 : échanges sur les représentations individuelles autour de la conduite**

- **Séquence 2 : Formation pratique hors agglomération** (minimum 1h) équipements indispensables à la conduite d'un cyclo, leurs rôles ; connaissance des principaux organes du cyclo ; entretien et maintien de la sécurité ; maîtrise technique du cyclo hors circulation
Cette formation se déroule sur le parking de la plage à environ 3 Kms de l'auto école.

- **Séquence 3 : code de la route.** 30 minutes

- **Séquence 4 : Formation à la conduite sur les voies ouvertes à la circulation (minimum 3 h):** utilité et respect du code de la route, prise d'informations, communication et partage de la route

- **Séquence 5 : Sensibilisation aux risques** (1h) : sensibilisation aux risques spécifiques des deux roues ; vitesse et conséquences ; échanges sur les comportements par rapport au phénomène vitesse ; échanges sur les situations vécues pendant cette formation.